

Sujet : [INTERNET] contribution à l'enquête publique sur la ferme éolienne de Puyravault Chambon

De : "TERRIOUX, Michael (SAINTES)" <michael.terrioux@colas-so.com>

Date : 30/04/2019 16:00

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Monsieur le Commissaire Enquêteur ,

Vous menez actuellement une enquête publique afin d'envisager l'autorisation du projet éolien cité en objet.

Nous souhaitons vous faire part de notre intérêt pour la concrétisation de tel projet.

En effet, ce type d'opération nous permet de maintenir notre activité et donc nos emplois sur le territoire.

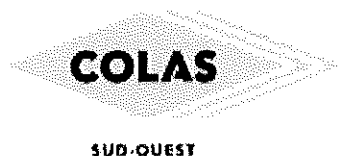
Je rajouterai également, que dans un contexte de réduction des dotations publiques aux collectivités locales, ce projet permettrait notamment aux communes

concernées, d'améliorer sensiblement l'état de leur patrimoine routier, le financement de l'amélioration des routes d'accès étant assuré par l'opérateur du parc éolien.

Pour finir, je tenais à signaler le sérieux de l'entreprise VOLKSWIND, pour qui nous travaillons sur des projets similaires dans la région.

En conclusion, en tant que chef d'agence de l'entreprise Colas Sud-Ouest, je souhaite émettre un avis favorable sur cette enquête publique.

Cordialement,



Michaël TERRIOUX

Chef d'Agence

Tél. 0546742519 - Fax 0546748148 - Mobile 0660293107

michael.terrioux@colas-so.com

Sujet : [INTERNET] implantation d'éoliennes

De : Fabrizio Ruspoli <fabrizioruspoli@yahoo.fr>

Date : 30/04/2019 19:56

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Comment ose-t-on parler de transition énergétique, d'écologie et d'environnement lorsque des projets éoliens menés par des lobbys sans vergogne proposent des socles de 1500 tonnes de béton injectés dans les sols pour soutenir des mâts de 180 m de haut, surmontés de lumières clignotantes et de pales dont la rotation génère un bruit anxiogène menaçant gravement la santé des riverains

Comment ose-t-on parler d'intégration dans le paysage alors que région après région

le gouvernement et nos gouvernants ont décidé de saccager les plus beaux paysages de France en ignorant les riverains prisonniers des lois liberticides pondues au nom de la transition énergétique.

Comment ose-t-on parler d'écologie alors que ces projets menacent directement l'avifaune, les migrations, le bétail, la flore , les paysages etc....

De qui se moque-t-on?

Il faut se réveiller et unir nos forces MASSIVEMENT contre tous ces projets éoliens iniques et destructeurs.

Sujet : [INTERNET] PROJET EOLIEN de Chambon et Puyravault

De : Michaëlle PROUTEAU <m.prouteau@yahoo.fr>

Date : 01/05/2019 17:10

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

ENQUETE PUBLIQUE

PROJET EOLIEN de CHAMBON et PUYRAVAULT

Monsieur le Commissaire-enquêteur,

Je souhaite vous faire part de mon OPPOSITION à l'implantation d'éoliennes sur les communes de CHAMBON et PUYRAVAULT

En effet, propriétaire d'une maison depuis bientôt 20 ans dans un village rural, je suis opposé à cette installation pour les raisons suivantes :

- nuisances visuelles (plus de 180 m de haut, ce ne sont pas les palisses et arbres qui cacheront ses géantes)
- conséquences sur la santé des riverains
- saturations visuelles (plus de 200 éoliennes en projet en Aunis)
- problème de démantèlement (dans 20 ans, qui se chargera des réparations ou du démantèlement de ces éoliennes, les propriétaires terriens?)
- capacité réelle de production électrique.

Pourquoi la majorité des projets éoliens en Nouvelle-Aquitaine concernent la Charente Maritime et particulièrement l' Aunis ? Alors que nous sommes une région comprenant 12 départements.

La décision doit être prise par les premiers concernés : LES HABITANTS.

Les habitants auront les nuisances et pas les bénéfices.

En espérant que notre cris d'alarme soit entendu par les élus et la Préfecture.

Je donne un AVIS DEFAVORABLE au projet

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

Monsieur Philippe PROUTEAU
1 rue du Quartier Levreau
17290 FORGES

Sujet : [INTERNET] Projet éolien de CHAMBON et PUYRAVAULT

De : Michaëlle PROUTEAU <m.prouteau@yahoo.fr>

Date : 01/05/2019 17:12

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

ENQUETE PUBLIQUE

PROJET EOLIEN de CHAMBON et PUYRAVAULT

Monsieur le Commissaire-enquêteur,

Je souhaite vous faire part de mon OPPOSITION à l'implantation d'éoliennes sur les communes de CHAMBON et PUYRAVAULT

En effet, propriétaire d'une maison depuis bientôt 20 ans dans un village rural, je suis opposée à cette installation pour les raisons suivantes :

- nuisances visuelles (plus de 180 m de haut, ce ne sont pas les palisses et arbres qui cacheront ses géantes)
- conséquences sur la santé des riverains
- saturations visuelles (plus de 200 éoliennes en projet en Aunis)
- problème de démantèlement (dans 20 ans, qui se chargera des réparations ou du démantèlement de ces éoliennes, les propriétaires terriens?)
- capacité réelle de production électrique.

Pourquoi la majorité des projets éoliens en Nouvelle-Aquitaine concernent la Charente Maritime et particulièrement l' Aunis ? Alors que nous sommes une région comprenant 12 départements.

La décision doit être prise par les premiers concernés : LES HABITANTS.

Les habitants auront les nuisances et pas les bénéfices.

En espérant que notre cris d'alarme soit entendu par les élus et la Préfecture.

Je donne un AVIS DEFAVORABLE au projet

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

Madame Michaëlle PROUTEAU
1 rue du Quartier Leveau
17290 FORGES

Sujet : [INTERNET] Projet d'implantation de 12 éoliennes sur le territoire de Chambon et Puyravault

De : Bernadette Foucaud <mbfbarth@orange.fr>

Date : 02/05/2019 10:32

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr, remy.penigaud@gmail.com, c.legourd@wanadoo.fr

Monsieur le commissaire enquêteur,

Nous venons périodiquement avec mon mari originaire de FORGES dans cette belle et paisible région de l'Aunis qui depuis quelques temps est "défigurée" par des éoliennes...

Le contraste est saisissant entre les grandes zones agricoles, les villages bâtis au fil des siècles selon une organisation du moment et puis soudain, nous apercevons ces mâts très hauts avec la rotations des pales, le bruit et les flash lumineux de signalisation ...un autre monde !

Je souscris tout a fait à la position de mon mari en considérant qu'il faille donner un Avis Défavorable a ce projet qui n'apporte rien sur les économies de rejets de CO² dans l'atmosphère, car dans ce projet faut- il encore examiner toutes les facettes du projet et pouvoir faire une analyse critique- avantages/inconvénients- pour admettre que ce projet apporte plus d'inconvénients qu'il génèrent d'avantages !

Monsieur le Commissaire Enquêteur, outre les aspects importants liés à la santé des habitants des villages concernées, **examinez avec soin et ouverture d'esprit**

l'aspect sociétal d'un tel projet ou demain, il y aura là aussi,

une fracture plus grande dans ce milieu rural entre ceux qui sont pour ce projet- sans savoir l'expliquer- Idéologie- et ceux qui sont contre !

Les énergies renouvelables peuvent se décliner différemment notamment avec l'hydraulique, la biomasse, le photovoltaïque raisonné sans défricher tant d'arbres absorbant naturellement le dioxyde de carbone...cela doit représenter pour vous

Monsieur le Commissaire Enquêteur une contreproposition au projet proposé...

Qui peut lire et comprendre les 700/900 pages du dossier sans se "perdre" au fil des renvois et des répétitions sans doute recommandées par la méthodologie d'analyses des études obligatoires pour une ICPE ..

Monsieur le Commissaire Enquêteur je vous prie de noter mon Avis Défavorable motivé pour le projet de Chambon et Puyravault !

Respectueuses Salutations

Bernadette FOUCAUD-BARTHABURU
64320-IDRON